



40 ans de luttes pour
la justice sociale

Le petit lundi dans l'Outaouais

Bulletin hebdomadaire des groupes membres
de la TROVEPO et du FPSO

Numéro du 02 février 2015

Assemblée générale régulière Vendredi 13 février 2015

Grande salle, Naissance-Renaissance
115 boul. Sacré-Cœur
(à côté des locaux de la TROVEPO)

9h30 – 15h30

Le projet d'ordre du jour est en pièce jointe.
D'autres documents à venir jeudi.



Présence militaire

Bal de Neige

Au moment d'écrire ces lignes, on n'a pas de nouvelles d'une présence militaire à Bal de Neige.

Calendrier

Certificat en défense des droits Ateliers obligatoires : le 10 février

Le Certificat en défense des droits reprend en février. Pour l'instant, le calendrier des ateliers ressemble à ceci :

L'histoire des droits – mardi 10 février, 9 h – 12h, 115 boul Sacré-Cœur
Les outils nationaux et internationaux des droits humains, mardi 10 février, 13h – 16h, 115 boul. Sacré-Cœur.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

819-771-5862

Ovep123@gmail.com

Ateliers à venir

Droits des sans-abris (NOUVEAU) – lundi le 2 mars, 13h – 16h

Droit à un revenu décent, mardi 10 mars (à confirmer)

Droit des aînés, mercredi le 25 février (à confirmer)

Droits des femmes – à déterminer – fin mars, début avril

Droits au travail, droits des travailleurs, Droit au logement, Droit à la santé – dates à venir

Droits des personnes handicapées et Droits des victimes ne se donneront pas cet hiver à Gatineau

Loi sur les lobbyistes

Un projet de loi sera déposé au printemps

Selon le *Le Courrier parlementaire*®, du lundi 26 janvier 2015, le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques prévoit déposer au printemps son projet de loi visant à moderniser *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*. «C'est toujours le même échéancier qu'on a pour l'instant», confirme le cabinet de Jean-Marc Fournier. «On est à l'étape de la réflexion puis des orientations à prendre pour le projet de loi», a-t-on expliqué au *Courrier parlementaire*®. Au cours du mois de février, le président de l'Association des lobbyistes, Mathieu Santerre, sera consulté à ce sujet. «Notre cabinet et les fonctionnaires vont le rencontrer avant le dépôt du projet de loi pour discuter de tout ça avec eux.»

Impact potentiel sur le communautaire

Comme vous le savez, parce que vous lisez le Petit lundi, une proposition actuellement sur la table voudrait que tous les organismes communautaires, qui interpellent unE députéEs, un haut-fonctionnaires et / ou le grand public pour ou contre un projet de loi, politique gouvernementale, y compris une demande vis-à-vis de son financement, soient obligés de s'inscrire au Registre comme lobbyiste.

Une démarche est en cours depuis novembre pour sensibiliser les organismes communautaires (lire les travailleurEUSEs et les conseils d'administration) sur les enjeux soulevés par cette question. À cet effet, une lettre a été préparée à l'intention de Monsieur Couillard et pour laquelle on demande la signature des groupes et des individus.

Pour voir si votre organisme a appuyé la déclaration pour exclure les OBNL dans la Loi sur le lobbyisme, suivez le lien suivant :

<http://trpocb.typepad.com/trpocb/2014/11/lobbyisme-signature-de-la-lettre-la-loi-sur-la-transparence-et-l%C3%A9thique-en-mati%C3%A8re-de-lobbyisme-doit.html#more>

Un indice pour les groupes de l'Outaouais : A moins que vous soyez le *Vent dans les lettres*, le *RDAS de Mont-Laurier*, la *TROVEPO*, *Droits-Accès*, *Vallée Jeunesse* ou le *CALAS*, utilisez plutôt les liens suivants pour vous informer et pour prendre connaissance de la Déclaration.

- [Document "Pourquoi signer la lettre sur le lobbyisme"](#)
- [Formulaire permettant de signer la lettre](#)
- [Format pour impression de la lettre](#)

L'ADDS-Gatineau dénonce les coupures à l'aide sociale



Continuant dans la même logique moraliste que celle qui l'a précédé dans son poste, le ministre de l'emploi et de la solidarité sociale, François Blais, a annoncé une nouvelle réforme du programme d'aide sociale qui viendra encore une fois appauvrir les personnes prestataires de ce programme. En effet, les modifications règlementaires annoncées visent à restreindre la durée des déplacements hors-Québec des prestataires, passant d'un mois de calendrier à 15 jours, en plus de rendre quasi-impossible l'accès à l'aide sociale pour les personnes propriétaire d'une maison de plus de 140 000\$. Par la même occasion, le ministre Blais vient imposer une nouvelle lourdeur bureaucratique aux prestataires en ce qui a trait aux revenus d'emplois, en pénalisant encore plus durement les prestataires qui n'auraient pas divulgué l'ensemble de leurs revenus d'emplois, y compris les personnes qui ne dépassent pas la limite permise de 200\$. De plus, il s'attaque aux personnes qui louent une chambre dans leur appartement afin de boucler leur fin de mois, en diminuant leur prestation en fonction des revenus de location reçu. En grande pompe, le même ministre annonce des économies annuelles d'environ 15 millions de dollars grâce à ces changements rétrogrades, moralistes et écono-centristes.

Le texte intégral du communiqué de l'ADDS-Gatineau se trouve en pièce jointe.

Le 8 mars

Femmes en marche pour l'égalité

En pièce jointe, l'affiche pour le 8 mars 2015.



A noter dans vos agendas

Rien à cacher, rien à craindre Rencontre sur la surveillance des populations

Date : le 18 mars 2015

Heure : 19 h à 21h30

Lieu : à déterminer

À l'ère des technologies numériques, des médias sociaux, des téléphones intelligents, des achats en ligne, etc. a-t-on raison de craindre d'être l'objet de la surveillance de l'État ?

Pourquoi s'en faire, si on n'a rien à cacher?

Les révélations d'Edward Snowden ont démontré l'ampleur de ce système de surveillance qui dépasse les frontières des États et le peu de souci que nos gouvernements démontrent à l'égard de la protection des renseignements personnels et de la vie privée de leurs citoyens et citoyennes. Pourtant, les technologies numériques fournissent à l'État des outils d'une efficacité redoutable pour assurer une surveillance des populations.

Une personne sous surveillance peut-elle être libre?
Une société sous surveillance peut-elle être démocratique?
La soirée sera animée par la Ligue des droits et libertés. Elle est organisée par la TROVEPO

Note à l'ARC : Vous n'êtes pas la bienvenue. Ceci est un ajout de l'équipe éditoriale du Petit lundi et non pas de la Ligue des droits et libertés.

Note à Saint-Hubert : Vous auriez aimé la soirée. Désolé pour vous.

Grève sociale

Le RODCD lance une consultation sur la « grève sociale »



En pièce-jointe, vous trouverez le document de consultation sur la grève sociale, préparé par le Regroupement des organismes en défense collective des droits. Plus de détails seront donnés aux membres de la TROVEPO à l'assemblée du 13 février.

Souper dans Le Noir 2015

L'Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais (APHVO) annonce la tenue de l'activité annuelle de sensibilisation, *Le Souper dans Le Noir*, qui aura lieu le dimanche 8 février 2015 aux Brasseurs du Temps sur la rue Montcalm (secteur Hull). Celle-ci clôturera la semaine nationale de la canne blanche se déroulant du 1^{er} au 7 février 2015. En téléphonant au bureau de l'APHVO (819-771-5417) vous pouvez réserver vos places pour la soirée du Souper dans Le Noir du dimanche 8 février 2015.

Le Groupe Entre-Femmes de l'Outaouais

Conférence sur la compétence relationnelle animée par Papa Ladjiké Diouf

Nous sommes des êtres communicants, donc en relations. Nous devons prendre soin de bien comprendre ce qu'implique une bonne relation. Vivre avec soi-même et avec les autres nécessite une bonne compétence relationnelle. Si nous voulons mieux vivre dans une communauté, nous devons prendre soin de notre équilibre relationnel. C'est une responsabilité de comprendre ce qui nous empêche d'être en bonne relation avec nous-mêmes et avec les autres, et agir de façon créatives afin de rendre cela possible. La compétence relationnelle favorise un équilibre de vie.

Bienvenue à toutes les femmes / Places limitées

Accessible

Vendredi le 27 février 2015 de 19h à 21h

Salle 114, 115 Boul. Sacré-Cœur, Gatineau (secteur Hull)

Coût: 5\$ Membres; Non-membres 15\$

Aidez-nous à mieux vous accueillir en confirmant votre présence info@entre-femmes.ca ou [819-776-3694](tel:819-776-3694) au moins deux (2) jours avant la date.

Invitation aux **amateurs de Boston**

**Confirmation du souper chez Carole Normand
dimanche le 8 février**

À la suite de l'article de la semaine dernière, Carole Normand a répondu, par courriel, au Petit lundi (le 29 janvier 2015) : On la cite, textuellement « **Vous êtes tous les bienvenus...** » et puis ça continue avec ses fantasmes comme « c'est Vincent qui paye la pizza!!! »

Dans les faits, Vincent paiera des PEZ et Carole Normand va fournir la bouffe – probablement les restants de la semaine de sa garderie... .

Mais on ne sera pas là pour la bouffe. Le match commence à 19h30.
